



KOMPACTALI

COMPACTEUR SOLAIRE RESERVE AUX PROFESSIONNELS

Dossier de presse - 21 avril 2015

Contacts presse : communication@tco.re

Hélène Cheynet 0692 23 59 89 / Shantala Éthéocle 0692 69 87 64

SOMMAIRE

Contexte	p. 3
Le projet Kompactali	p. 3
En pré-test au siège du TCO	p. 4
En expérimentation auprès des professionnels	p. 5-6
Un accompagnement global dans la gestion des déchets	p. 7
Les bénéfices du dispositif	p. 8
Le principe de fonctionnement du compacteur solaire	p. 9
Un geste simple et pratique	p. 10
Un projet partenarial	p. 11
La démarche de concertation	p. 12-13
L'avenir du Kompactali ?	p. 14
L'expérience ailleurs...	p. 15
Contacts	p. 16

Contexte



Le projet est parti d'un **constat**. Sur le port de Saint-Gilles, l'entreposage de poubelles dans des box fermés réservés aux professionnels a montré ses **limites** : poubelles béantes non entretenues et pas forcément adaptées aux métiers de bouche, rajouts de déchets par des usagers externes,... Tout ceci génère des odeurs et impacte l'image de la zone balnéaire.

Face à ce constat et soucieux de valoriser les atouts touristiques du territoire, **le TCO propose d'expérimenter un dispositif innovant et inédit à La Réunion** qui participe à la finalité politique de rendre le territoire durable et de proposer un service public de déchets soutenable.

Ce dispositif permettra d'une part d'**améliorer l'image de la zone balnéaire en luttant contre les pollutions visuelles et olfactives**, et d'autre part d'**optimiser la capacité de stockage en vue d'une rationalisation de la collecte**.

Il s'agit d'un **projet de compacteurs solaires baptisés « Kompactali »**.

Le projet Kompactali



Le TCO installe **deux compacteurs de déchets autonomes (les « Kompactali »)** sur le port de Saint-Gilles. Les travaux d'installation et d'aménagement ont commencé début avril, pour une mise en service à partir du 21 avril.

Ces Kompactali sont **destinés aux professionnels** du port de Saint-Gilles, exclusivement pour leurs **déchets ménagers**. De plus, afin de faciliter le geste de tri, la collectivité met également sur site des **bornes à emballages et à verre**.

Cette **expérimentation** prévue pour une durée de **6 mois** trouvera son efficacité dans la bonne application des usages. Afin de faciliter l'appropriation de cet équipement par les usagers professionnels, le TCO a opté pour un accompagnement de proximité sur toute la durée du test.

Le **bilan** et **l'évaluation** de l'expérimentation orienteront la vocation à terme de cet équipement.

En pré-test au siège du TCO (site Ansellia)



3 semaines pour se familiariser avec l'équipement

2 Kompactali ont été livrés sur le site Ansellia du TCO la semaine du 16 mars. Les 2 équipements ont été pré-testés depuis le 25 mars, avant de rejoindre la zone balnéaire pour une expérimentation en situation réelle par les professionnels du secteur.



Des agents du TCO (service Environnement et service Entretien) ont été formés à son utilisation.

L'objectif était de tester à la fois l'utilisation de l'équipement, mais aussi le fonctionnement même du Kompactali avant sa mise en service officielle.



Pendant 3 semaines, les agents d'entretien du TCO ont pu y apporter les déchets produits par le site, mais exclusivement des ordures ménagères.

Ci-contre : Vue intérieure du Kompactali avec les tout premiers sacs de déchets ménagers destinés au compactage.

En expérimentation auprès des professionnels pendant 6 mois



Illustration de l'implantation du Kompactali au port de Saint-Gilles

Une attention particulière a été portée à l'intégration de l'équipement à l'environnement et à l'aménagement paysager alentour.

Un dispositif innovant pour une meilleure gestion des déchets

Piloté par la Direction Environnement, le projet a pour objectif de proposer aux professionnels de la zone balnéaire touristique de Saint-Gilles un dispositif permettant de lutter contre les nuisances visuelles et olfactives.

Baptisé « Kompactali », ce dispositif innovant consiste en un système de compactage des déchets ménagers, alimenté à l'énergie solaire grâce à des panneaux photovoltaïques placés sur le toit.

2 Kompactali sont installés sur le port de Saint-Gilles, pour une expérimentation de 6 mois : d'avril à octobre.

Coût d'investissement du TCO

pour les deux compacteurs d'ordures ménagères :

129 000€ (soit 64 500€ par compacteur)

Une implantation stratégique sur la zone balnéaire

Ces **2 sites pilotes** ont été choisis en concertation avec les partenaires et les professionnels.

Chaque professionnel peut avoir accès à un compacteur **dans un rayon de 200 mètres**.

Les emplacements retenus sont également peu visibles par le grand public, puisque les usagers des Kompactali sont exclusivement les professionnels.

DISPOSITIF KOMPACTALI SUR LE PORT DE SAINT-GILLES



Le 2^e Kompactali mis en service à partir du 30 avril se situe lui **vers l'entrée du parking de service Sud** (face au transformateur).

Une borne de collecte sélective a également été disposée à proximité.

Le 1^{er} Kompactali mis en service à partir du 21 avril se situe **au niveau du parking de service Nord du port**.

Une borne de collecte sélective vient en complément de ce nouvel équipement.

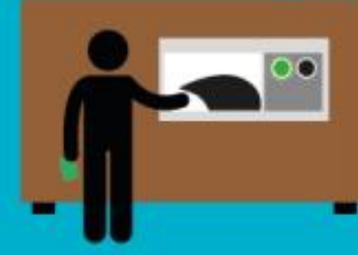
Un accompagnement global dans la gestion des déchets

À chaque flux de déchets, son équipement dédié

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES
DANS LE KOMPACTALI



IMPORTANT!
Utilisez des sacs
poubelles (110l maxi),
fermés et non déchirés.



LES EMBALLAGES RECYCLABLES
DANS LES BORNES
DE COLLECTE SÉLECTIVE



LE VERRE
DANS LA BORNE À VERRE



NB : Pour les besoins d'évacuation de **gros volumes de cartons**, les professionnels peuvent les déposer à **la déchèterie** : celle de l'Ermitage ou celle de Carosse-Roquefeuil.

Les bénéfices du dispositif



Photo non contractuelle

Un dispositif qui vise à réduire les nuisances et à adopter un mode de gestion des déchets rationalisé

- de pollution olfactive (diminution des gênes odorantes)
- de pollution visuelle (amélioration de l'image touristique de la zone balnéaire)
- + esthétique (meilleure intégration dans le paysage que des bacs à ciel ouvert)
- + de tri (chaque flux son équipement et son traitement)
- + de capacité de stockage (grâce au système de compactage)
- de camions de collecte en circulation (- de pollution atmosphérique et + d'économie)



Un compacteur peut stocker jusqu'à **7,2 tonnes de déchets ménagers**, soit l'équivalent de 140 bacs poubelles de grande contenance !



Le principe de fonctionnement du compacteur solaire



Le toit du Kompactali est équipé de **panneaux photovoltaïques** le recouvrant entièrement et permettant de faire fonctionner l'équipement à **l'énergie solaire**. Une énergie propre et renouvelable en abondance sur notre territoire ensoleillé de l'Ouest !



Chaque compacteur est équipé d'un tambour pour l'introduction des sacs poubelles et est verrouillé par un **système de contrôle d'accès, dit « RFID »** (Radio Frequency IDentification = Identification par Radio Fréquence). C'est ce qui permet d'assurer la **traçabilité du système**.

De plus, le compacteur est équipé d'un routeur de communication qui envoie des alertes mails et sms en cas de panne, d'intrusion, de vandalisme. Ce même **système de télégestion** alerte le collecteur quand le niveau de remplissage du conteneur nécessite une collecte.



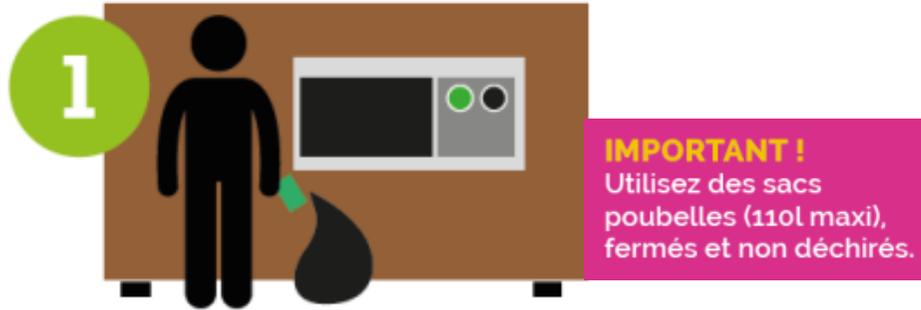
L'ouverture se fait donc au moyen d'une **carte sans contact**.

Une carte paramétrée est remise à la soixantaine de professionnels utilisateurs. Chaque professionnel pourra alors être identifié à chaque dépôt de déchets.



Un geste simple et pratique

 Le Kompactali est accessible 24h/24, jours et nuits !



- Munissez-vous de votre carte d'accès Kompactali
- Vérifiez que votre sac poubelle (110l maxi), soit bien fermé et non déchiré



-  Vert - en service
-  Vert clignotant - en cours d'utilisation
-  Rouge - hors service (contactez le TCO)



Un projet partenarial

Kompactali ansanm !

Ce projet de compacteur solaire piloté par le TCO a pu voir le jour grâce à **différents partenariats** dont celui noué avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, l'interface incontournable pour travailler en concertation aux côtés des professionnels du port de Saint-Gilles. La CCIR est en effet gestionnaire du port.

C'est donc Saint-Paul, commune membre du TCO, qui accueille cet équipement-test sur sa zone balnéaire et participe à l'aménagement paysager et l'entretien aux abords des Kompactali.

Cycléa et Tamarun sont également parties prenantes dans cette aventure, respectivement pour la médiation et la propreté urbaine.

Les objectifs de cette collaboration :

- Mener une réflexion commune sur le dispositif pour travailler et construire ensemble
- Obtenir une participation et une implication dynamique des différents acteurs aux échanges et à l'amélioration du test
- Inciter les utilisateurs à s'approprier l'équipement et à modifier leur comportement face aux déchets qu'ils produisent



La démarche de concertation

Des outils adaptés aux 4 phases principales du projet (d'avril à octobre 2015)

- 1- Information des professionnels
- 2- Mise en œuvre du projet
- 3- Accompagnement des professionnels
- 4- Évaluation de la viabilité du projet

Les professionnels, futurs usagers des Kompactali, ont été informés du projet avant son installation par une note d'information du TCO, par des rencontres sur le terrain et par télécommunication.





Cette expérimentation trouvera son efficacité dans la bonne application des usages. Afin de faciliter l'appropriation de cet équipement par les usagers professionnels, **des médiateurs** sur le terrain sont à leur écoute et **des réunions d'information collectives sont programmées depuis début avril**. L'accompagnement du TCO se poursuivra sur les 6 mois, à l'issue desquels le retour d'expérience des professionnels déterminera le devenir de l'équipement.

Divers outils de communication sont diffusés aux professionnels en support à la concertation menée sur le terrain :

- Une vidéo de présentation du Kompactali
- Une plaquette d'information
- Une affiche A3 plastifiée à accrocher comme mémo, dans les cuisines des restaurateurs par exemple
- Une carte d'accès sans contact avec au dos le Numéro Vert du TCO

De plus, **un registre de concertation** reste disponible à la CCIR pour toute réclamation.



L'avenir du Kompactali ?

Après l'évaluation du dispositif

Des **réunions de concertation** sont programmées tous les 2 mois. Elles permettent des réajustements si nécessaires : l'analyse des pratiques et de la satisfaction des usagers permettra d'évaluer réellement le Kompactali et de décider de son avenir.

Plusieurs options pourraient être envisagées :

- **déployer le dispositif** sur le territoire
- **ou le reconvertir** en le dédiant à des espaces et événements ciblés (ex. : dans des déchèteries, pour les habitats collectifs, sur des marchés forains, pour des manifestations sur la plage, pour les cérémonies culturelles, etc.)

Concernant spécifiquement la zone balnéaire, si le dispositif est probant, l'îlot central du port de Saint-Gilles ou d'autres sites à proximité des plages pourraient également en être pourvus.



L'expérience ailleurs...

Un projet inspiré mais à adapter au contexte et aux problématiques de notre territoire

Plusieurs collectivités testent également ce dispositif de compacteur solaire. Parmi celles-ci, nous pouvons citer par exemple la communauté d'agglomération de Saint-Malo, l'île d'Yeu, Tarascon, l'Agglomération de Narbonne, la Guadeloupe, etc.

Même si ces expériences sont encore trop récentes pour se prononcer sur l'efficacité du dispositif, les communautés d'agglomération qui ont opté pour le modèle SOLARPAC (le même que le Kompactali) sont pour la plupart satisfaites : **le dispositif est autonome, nécessite très peu de maintenance et génère peu de nuisances.**

Les compacteurs sont utilisés dans le collectif, sur les marchés ou événements, ou encore sur les déchèteries comme dispositif mobile.

Cependant, nous notons qu'**un accompagnement des utilisateurs et une communication efficaces sont nécessaires**, afin de limiter les risques de dégradation du compacteur et permettre son utilisation d'une manière optimale. D'où, la démarche de concertation et d'accompagnement engagée par le TCO.



Ci-dessus : Le compacteur solaire autonome et mobile « déjà utilisé dans des résidences à Saint-Martin a fait ses preuves et pourrait devenir la norme pour l'habitat collectif et les lotissements privés... On estime l'économie à près de 60% par rapport à un système de collecte classique. »

(Extraits de l'hebdomadaire Nouvelle N°159)



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
Saint-Leu Trois-Bassins Saint-Paul Le Port La Possession

+ d'infos sur : www.tco.re

N° Vert ▶ 0800 605 605

Appel gratuit depuis un poste fixe.

CONTACTS PRESSE

Service Communication

communication@tco.re

Hélène Cheynet 0692 23 59 89

Shantala Éthéocle 0692 69 87 64